

Extrait du Registre des délibérations du conseil municipal
04380 Le CASTELLARD-MELAN
Séance du jeudi 24 mars 2016

Date de la convocation : 18/03/2016

Sont Présents :

Elisabeth DUCHATELET (19h), Maurice GODDEFROY, Cédric BREISSAND, Olivier RAMBEAUX, Jacques JULIEN

Nombre de membres en exercice : 7, Présents : 5

Excusé : Chantal BARDIN, Absent : Cédric LANDOUZY

Le Maire, M. JULIEN Jacques ouvre la séance à 18 h 35

Le conseil nomme Monsieur Olivier RAMBEAUX, secrétaire de séance.

D2016/06 : Adhésion au service intercommunal du centre de gestion des Alpes de Haute-Provence de remplacement et de renforcement en personnel des services communaux.

Le Maire propose l'adhésion à ce service créé au 1^{er} janvier 2016, notamment pour pallier à l'absence pour maladie de la secrétaire de Mairie. Ce service qui n'implique pas de cotisation est rémunéré par un prélèvement de 8% sur le salaire de l'agent que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale met temporairement à la disposition de la commune.

Le Maire rappelle que le salaire d'un agent en remplacement d'un agent titulaire sur la commune est pris en charge par le contrat d'assurance CIGAC de GROUPAMA souscrit par la commune en 2013.

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion à ce service par 4 voix, abstention : zéro et vote contre : zéro.

D2016/07 : Suite au dépassement des normes en chlorure de vinyle dans l'eau distribuée sur le haut-Mélan : Plan d'action pour accélérer le remplacement de 520 ml de conduite PVC d'avant 1980

Après examen de l'inventaire joint des canalisations PVC d'avant 1980, le Conseil Municipal demande à l'unanimité :

- Le remplacement immédiat de 520 ml de canalisation PVC de 1973 dans le secteur du haut-Mélan,
- Qu'une analyse en teneur de chlorure de vinyle monomère soit réalisée rapidement chez les abonnés des maisons du Colombier (mélan) et de Pécoulet-Passevale (Castellard).

D2016/08 : Programme pluriannuel d'entretien des rivières du bassin versant de la Bléone

La commune du Castellard-Mélan a adhéré au Syndicat Mixte des affluents de la Bléone (SMAB) au cours de l'année 2015. Celui-ci vient de procéder à l'établissement de son programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau. Pour la commune du Castellard-Mélan, deux tronçons de ravins vont nécessiter un entretien préventif :

- Pour une meilleure protection de l'enrochement rive droite du ravin des Graves en amont de la Tuilière, entretien qui sera prolongé jusqu'au radier de traversée du ravin au niveau de la Tuilière,
- D'un tronçon de 250 ml du ravin de la Combe à partir de la confluence avec le vallon de la Fâisse.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la convention proposée par le SMAB qui chiffre le montant des travaux à 5 100 Euros, subventionnés à 80%, avec un reste à charge pour la commune de 510 Euros HT pour chacun des exercices comptables de 2020 et de 2021.

D2016/09 : Subventions 2016 :

Après délibération et accord unanime, le Conseil Municipal vote :

- Une subvention de 200 Euros à l'ADMR, Association locale DUYES BLEONE d'aide à domicile,
- Une subvention au GDA, pour l'organisation de la foire agricole de Thoard de 1,2 Euros par habitant, soit 82,8 Euros,
- Et prend acte de la cotisation au Pays Dignoï, à raison de 1 Euro par habitant, soit 69 Euros,
- Et prend acte de la cotisation au Fonds de solidarité logement du Conseil Départemental, géré par la CAF, de 0,61 Euro par habitant soit 42,09 Euros

Information :

- **Résultat de l'audit sur l'éclairage public**, une évolution est à envisager pour deux luminaires, un à Mélan, un au Castellard aujourd'hui équipés de lampes à décharge à proscrire depuis 2015.
- **Dépose de la cabine téléphonique de Mélan en avril 2016**

Affichage le mercredi 30 mars 2016,

le Maire, Jacques JULIEN

24 Mars 2016 Le Castellard-Mélan Réseau Eau communale Inventaire PVC d'avant 1980 Plan d'action de mise en conformité du taux de chlorure de vinyle monomère

| | | |
|------|--|--|
| 1973 | 2 X 260 ml PVC 50 mm Refoulement PVC 75 mm Distribution | Le remplacement programmé est avancé à avril 2016 |
| | 2X 95 ml entre regard Ht Mélan et la source, le long du CD17 PVC 50 mm Refoulement PVC 75 mm Distribution (2X 55 ml ont été remplacés en 2014) | La décision de remplacement sera à prendre en fonction du résultat des analyses après avril 2016 |
| | 650 ml PVC 75 mm jusqu'à la borne incendie de Ste Madeleine et PVC 50 mm jusqu'au réservoir du Castellard | Le remplacement du tronçon amont jusqu'à Ste Madeleine, 350 ml, peut être planifié pour 2017. |
| | 180 ml PE et PVC 25 mm d'alimentation de la maison du Colombier | Une analyse immédiate est à faire chez l'abonné, avant d'engager un plan d'action |
| 1977 | 120 ml PVC 25 mm d'alimentation de la maison de Pécoulet-Passevale | Une analyse immédiate est à faire chez l'abonné, avant d'engager un plan d'action |
| | 170 ml PVC 25 mm d'alimentation de la maison de la Marcelline | Pas de séjour de personnes. Pas de consommation depuis plusieurs années. Pas d'action à court et moyen terme. |
| | 90 ml PVC 25 mm d'alimentation de la maison du Marchonnet | Si l'analyse n'est pas conforme au niveau de la Maison de Pécoulet-Passevale le remplacement de ce tronçon sera à planifier. |
| | 110 ml PVC 25 mm d'alimentation de la maison de la Grange-Basse | Si l'analyse n'est pas conforme au niveau de la Maison de Pécoulet-Passevale le remplacement de ce tronçon sera à planifier. |
| | 1 391 ml PVC 110 mm du réseau en aval du bassin du Castellard | Avec moins de 0,1 µg de chlorure de vinyle monomère dans l'eau distribuée par ce réseau il n'est pas nécessaire d'envisager à ce jour une action prioritaire sur ce réseau. Les 1 391 ml représentent 54% de la totalité de ce réseau en 110 mm, les 46% autres ont été remplacés depuis 2008. |